



Publié le : 08/07/2026

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 25 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 122

Le Conseil de Communauté, convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

La séance est ouverte à 17h08 et levée à 22h15

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : M. Mohamed AIT-ALI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 17), Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE (à compter de la question n° 14), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°16), M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n°16), M. Clément DARCO (à compter de la question n° 14), M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAERT, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT (à compter de la question n° 16), Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 14), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°14), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOLOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN (à compter de la question n°14), M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Flora SIMONIN, M. Fabrice TAILLARD, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE **Beure** : M. Bruno LIND, **Bonnay** : M. Pascal DIMANCHE, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO (à compter de la question n°14), **Braillans** : M. Thierry NONNOTTE, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Chalèze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Hervé GROULT, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux** : M. Serge MINORET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : M. Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête** : M. Sébastien PERRIN, **Devecey** : M. Gérard MONNIER, **Ecole-Valentin** : M. Kadir YILDIRIM, **Fontain** : M. Marc GIRARDOT, **François** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Denis PERIN, **Gennes** : M. Jean-Michel LHOMMEE, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **Larnod** : M. Jean-Philippe DEVEVEY, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Jean-Philippe REGENNASS, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Philippe DOLEJAL, **Montfaucon** : M. Laurent JEUNET, **Morre** : Mme Martine CARTIER (suppléante), **Nancray** : Mme Julie DUEDE (suppléante), **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Palise** : M. Christian DAVID, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Stéphane RAMELET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE (à compter de la question n°3), **Rancenay** : Mme Catherine BECKER, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER (à compter de la question n° 33), **Roset-Fluans** : Mme Myriam DE JACQUELOT (suppléante), **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Lylia CALVAT, **Serre-Les-Sapins** : Mme Valérie BRIOT, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes** : Mme Julie GIRARD, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Venise** : M. Charles POMMEY, **Vieilley** : M. Damien LIARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien AUBERT, **Vorges-Les-Pins** : M. Georges POITREY

Étaient absents : **Audeux** : M. Michel VIENET, **Besançon** : M. Hasni ALEM, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRÉSILLION, Mme Estelle CAMARA, M. Jérôme CUPILLARD, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Manon MONNIER, M. Frédéric PARISE, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Esther SZWARC, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, Mme Sylvie WANLIN, **Champagny** : M. Olivier LEGAIN, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Etienne PELLEGRINI, **Deluz** : Mme Liliane JOURNOT, **La Chevillotte** : M. Jean-Luc BARBIER, **La Vèze** : Mme Céline TRONCIN VERGEY, **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE, **Merrey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : Mme Anne OLSZAK

Procurations de vote : **Audeux** : M. Michel VIENET à Mme Valérie MAILLARD, **Besançon** : M. Hasni ALEM à Mme Aline CHASSAGNE, M. Guillaume BAILLY à M. Jean-Pascal REYES (jusqu'à la question n°16 incluse), M. Patrick BOUZAT à M. Patrick JACQUES, M. Jimmy BRESILLION à Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Bruno CAIRE à Mme Isabelle BORDAT (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Estelle CAMARA à M. Djilali SAHLAOUI, M. Jérôme CUPILLARD à Mme Marie GRUILLOT, M. Clément DARQC à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Laura GINIOT à M. Jérémy JEANVOINE (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Leïla HANNOUNI à M. Pascal ORLANDI (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Emmanuelle HUOT-CUSENIER, Mme Manon MONNIER à M. Kevin VEJUX, M. Frédéric PARISE à Mme Sophie PESEUX, Mme Anne-Rachel SCHERTZ à M. Didier GENDRAUD, Mme Esther SZWARC à M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN à Laurence MULOT CESARI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Sébastien LEUBA, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN à M. Philippe GUILLAUME, **Chaucenne** : M. Etienne PELLEGRINI à Mme Catherine BARTHELET, **La Vèze** : Mme Céline TRONCIN VERGEY à M. Laurent JEUNET, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE à M. Pascal DERIOT, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à Mme Christine WERTHE, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET à M. Patrick AYACHE, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER à M. René BLAISON (jusqu'à la question n°32 incluse), **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA à M. Martial DEVAUX, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY à Mme Anne BIHR

Délibération n°2026/2026.00147

Rapport n°2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : M. Ludovic FAGAUT, Président

Résumé :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 20 avril 2026 donné délégation au Bureau pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 11 juin 2026 a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2026

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Conseil Communautaire à désigner un secrétaire de séance,
- invite le Conseil Communautaire à approuver le procès-verbal de la dernière séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Jean-Paul MICHAUD secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 7 mai 2026, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunt – Compétence Habitat

MM René BLAISON (1), Ludovic FAGAUT (1), et Djilalli SAHLAOUI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour 3 778 499,70 €, par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME pour 32 356,00 €, par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs pour 265 299,50 € et par LOGE.GBM pour 173 316,45 € soit un montant total de 4 249 471,65 €.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

3. Autorisation d'usage par GBM de l'application Services Finances Publiques pour fiabiliser le recouvrement des créances

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'habilitation de Grand Besançon Métropole à l'application Services Finances Publiques (API SFiP),

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à réaliser les procédures et signer les documents afférents, pour l'ensemble de ses applicatifs et logiciels de facturation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4. Autorisation de prolongation de contrat de projet

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve la prolongation du recrutement *pour 1 an* de l'agent contractuel « chef de projet/refonte intranet » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code général de la Fonction Publique,
- Autorise M. Le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Mise à disposition de barrières VAUBAN au Syndicat des Maisons Comtoises

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la mise à disposition et la livraison gratuite de 150 barrières VAUBAN au Syndicat du Musée des Maisons Comtoises,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Attribution de subvention - Fonds congrès

A l'unanimité, le Bureau :

- Attribue une subvention : 6750 € au congrès « GERDA 2026 »
- Attribue une subvention : 6000 € au congrès « 44èmes Journées Techniques Biomédicales »

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Soutien à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation des 15èmes Rencontres Technologiques Européennes durant le Salon MICRONORA 2026

M. Martial DEVAUX (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue un soutien financier à la CCIR Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 2 000 € dans le cadre de l'organisation de la 15^{ème} édition des Rencontres Technologiques Européennes (Micro & Nano Event) durant le salon MICRONORA 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

8. Soutien au « Parcours du Chemin des Sens » - association Chemin des Sens

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 3 000 € à l'association Chemin des Sens au titre de l'évènement « parcours du Chemin des Sens ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Enseignement supérieur et Recherche - Subvention à l'Université Marie et Louis PASTEUR pour l'attribution de deux bourses « Victor HUGO » 2026-2027

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention à l'Université Marie et Louis PASTEUR à hauteur de 14 700 € dans le cadre du soutien à deux bourses de mobilité internationale Victor HUGO ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Soutien au programme Animation porté par le Pôle Véhicule du Futur (PVF) pour l'année 2026

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole au programme Animation du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2026,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Enseignement Supérieur et Recherche Subvention à l'université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation de deux manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit des chercheurs et chercheuses 2026

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 7 500 € à l'Université Marie et Louis PASTEUR selon la répartition suivante :
 - 3 500 € dédiés à l'organisation de la Nuit des chercheurs et chercheuses ;
 - 4 000 € dédiés à l'organisation de la Fête de la Science.
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Vie Etudiante Subventions aux projets retenus dans le cadre de la 1ère session 2026 de l'Appel à Projets « Soutien aux Initiatives Etudiantes »

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 1 000 € au Crous BFC pour la mise en place de son village santé ;
- attribue une subvention de 4 000 € à la BAF pour la distribution de paniers de légumes bio et locaux à tarif solidaire ;

- attribue une subvention de 6 000 € à la BAF pour la gestion de ses deux épiceries sociales et solidaires étudiantes AGORAé ;
- attribue une subvention de 2 000 € au Crous BFC pour la réalisation d'une Bande Dessinée autour des cyberviolences créée par et pour les étudiants ;
- attribue une subvention de 3 000 € à ESN Besançon pour l'organisation de la Nuit des Etudiants du Monde ;
- attribue une subvention de 324 € à ARDUS pour ses deux conférences spectacles à destination des étudiants ;
- attribue une subvention de 1 500 € à l'AMVU pour son projet « les étudiants du CLA chantent à la Chorale Universitaire » ;
- attribue une subvention de 2 000 € au TUFCE pour ses actions de découverte culturelle et ses ateliers de pratique artistique ;
- attribue une subvention de 1 610 € à l'ASSEB pour l'organisation de la Wanderlust Party;
- attribue une subvention de 2 000 € à l'UMLP pour son projet « Vie associative étudiante faire vivre la communauté associative étudiante de l'UMLP » ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Projet de lotissement sur la commune de SAONE - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve le périmètre du Projet Urbain Partenarial tel qu'annexé à la présente délibération,
- Approuve le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et notamment la participation financière de la société Vivialys Habitat Intermédiaire aux équipements,
- Approuve l'exonération de la part intercommunale de taxe d'aménagement des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une période de 10 ans à compter de l'affichage de la mention de la signature de la convention conformément à l'article L.332-11-4 du Code de l'Urbanisme,
- Autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la société Vivialys Habitat Intermédiaire et la commune de Saône.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Réalisation des espaces publics autour de la Grande bibliothèque – Demandes de subventions auprès des partenaires

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le plan de financement,
- autorise le Président à :
 - solliciter les subventions auprès des partenaires indiqués ci-dessus et de tout autre partenaire potentiel, et signer les éventuelles conventions à intervenir,
 - Signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications rue de l'école à CHEMAUDIN ET VAUX

A l'unanimité, le Bureau :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- valide ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe ;
 - o la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté – Subvention 2026 pour son programme d'actions

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions porté par le PGI BFC à hauteur de 21 500 € sous forme d'une subvention pour l'année 2026,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17. Contrat de Ville 2024-2030 - Programmation Complémentaire Appel à projet 2026

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue les subventions suivantes :
 - o 5 000 € à Cie Pagnozoo
 - o 1 000 € à Les Manivelles
 - o 1 600 € et 3 500 € au CCAS de Besançon
 - o 2 500 € au Groupe PSL
 - o 4 500 € à Le Petit Collectif
 - o 1 500 € à La Ligue de l'Enseignement 25
- autorise le Président de Grand Besançon Métropole ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18. Fonds "Développement Durable" - Attribution de subventions aux Associations France Nature Environnement, GES Saint-Vit Informatique et Les Manivelles

A l'unanimité, le Bureau :

- Attribue une subvention au titre du fonds « Développement Durable aux Associations :
 - France Nature Environnement de 990 € pour son projet d'atelier « EnJeux »,
 - GES Saint-Vit Informatique de 2 012 € pour son projet d'organisation d'ateliers « Cafés Répar' »,
 - Les Manivelles de 1 485 € pour son projet d'ateliers « Vélonomie et Réemploi de vélos ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19. Cofinancement de la chambre climatique mobile Climate Sense

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les modalités de cofinancement de Climate Sense,
- approuve la convention de partenariat multipartite à intervenir avec les structures partenaires,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20. CRR - Adhésion association La Plaje

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve cette adhésion à l'Association LA PLAJE à compter de l'année 2026,
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette adhésion.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21. CRR - Convention de partenariat avec Lycée Saint Paul sur aménagement d'horaires

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve ce partenariat entre Grand Besançon Métropole et le lycée Saint Paul de Besançon pour la création de classes à aménagement d'horaire à compter de la rentrée 2026/2027,
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Fonds d'aides aux manifestations artistiques et culturelles 2026 - Première session - 2ème Attribution

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue 7 subventions aux 7 associations suivantes pour un montant total de 14 500 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, à savoir :
 - 1 000 € à l'association SPORTS, CULTURE, LOISIRS DE DELUZ ;
 - 4 000 € à l'association ELEKTROPHONIE ;
 - 2 000 € à l'association LA BOOKLE ;
 - 1 500 € à l'association MADIBA DHARMA ;
 - 2 000 € à l'association MAGNETOPHONIE ;
 - 3 000 € à l'association NA ;
 - 1 000 € à l'association TOPAZE.
- autorise les versements de ces subventions à ces associations.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23. Festival outdoor et projet Grandes Heures Nature 2026 - attribution de subventions

A l'unanimité, le Bureau attribue :

- 8 subventions pour un montant total de 8 500 €, versées aux associations sportives porteuses d'une épreuve, dans le cadre du Festival Outdoor Grandes Heures Nature 2026 :
 - o DSA 2 000 €
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €
 - o Saint Vit Canoé kayak 1 000 €
 - o GBBA 1 000 €
 - o La décoche Bisontine 500 €
 - o OTB 500 €
 - o ASTB 1 000 €
 - o Besançon Triathlon 1 000 €
- 1 subvention de 3 000 €, versée à l'Université de Franche-Comté pour l'investissement du Laboratoire C3S dans la mise en œuvre des tables rondes et l'organisation du colloque de l'AFRAPS,
- 13 subventions pour un montant total de 9 500 €, versées aux associations sportives pour l'encadrement des visiteurs sur des ateliers d'initiation sportives :
 - o ACB 500 €
 - o GBBA 500 €
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €
 - o OTB 750 €
 - o CAF 750 €
 - o Besançon BMX 750 €
 - o Besançon Vol Libre 750 €
 - o SNB aviron 750 €
 - o SNB Canoé 1 000 €
 - o Slack passion 750 €
 - o Doubs Paddle 500 €
 - o DSA 500 €
 - o GSD 500 €
- 5 subventions pour un montant total de 2 300 € pour le programme Vital'outdoor, versées aux acteurs sportifs associatifs engagés dans ce dispositif estival 2026 :
 - o For'Trail 500 €
 - o SNB Canoë-Kayak 500 €
 - o SNB Aviron 500 €
 - o GBBA 500 €
 - o Slack Passion 300 €
- 1 subvention pour le programme de conférences en lien avec les disciplines outdoor proposée par For'Trail sur cette année 2026
 - o For'Trail 1 000 €
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de financement à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24. Avenants aux conventions de vente et d'achat d'eau potable en gros avec Gaz et Eaux, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Doubs Jura, la Communauté de Communes Doubs Baumois et Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les avenants aux conventions avec Gaz et Eaux, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Doubs Jura, la Communauté de Communes Doubs Baumois et Grand Besançon Métropole,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. Convention de vente d'eau potable en gros entre la Commune de Chenecey-Buillon et Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve les termes de la nouvelle convention de vente d'eau potable en gros entre la Commune de Chenecey-Buillon et Grand Besançon Métropole,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0


Conseiller intéressé : 0

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Le Président,

Anne OLSZAK
Conseillère Communautaire Déléguée



Ludovic FAGAUT
Maire de Besançon

